



CHSLD : Les orthophonistes et audiologistes sont prêts à donner un coup de main

Montréal, le 17 avril 2020 – À la suite de l'appel du gouvernement du Québec aux ordres professionnels du réseau de la santé face à la crise vécue dans les CHSLD frappés de plein fouet par la pandémie de COVID-19, l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ) a consulté ses membres. La majorité de ces derniers a répondu être déterminée à aller prêter main-forte ou est déjà sur le terrain.

La crise actuelle est sans précédent. Tant l'Ordre que ses membres sont interpellés par la situation des aînés qui sont coupés de leurs proches, de certains soins et vivent une immense solitude. Les orthophonistes et audiologistes exercent en relations humaines et se sentent particulièrement touchés devant tant de vulnérabilité. Nous sommes d'avis que les résidents des CHSLD ainsi que le personnel sur place méritent toute l'aide nécessaire et nous pouvons certainement contribuer à améliorer la situation.

«Je suis très fier de constater que, dans la tourmente, lorsque la société a besoin d'eux, les orthophonistes et audiologistes répondent présents et sont prêts à donner un coup de main», affirme Paul-André Gallant, président de l'OOAQ.

L'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec tient à souligner que bon nombre de ses membres ont manifesté leur intérêt et sont actuellement en attente d'un appel des différents établissements de santé.

«Bien que certains aient vu leurs tâches être allégées, notamment dans les centres de réadaptation, plusieurs de nos membres sont disponibles et ont l'avantage d'être déjà employés dans le réseau. Par ailleurs, de nombreux membres à l'extérieur du réseau de la Santé et des Services sociaux ont aussi des disponibilités. Tous peuvent apporter une aide essentielle en cette période critique», indique M. Gallant.

En cette situation de pandémie, les orthophonistes et audiologistes qui prêteraient main-forte dans les CHSLD, mise à part toute tâche jugée utile par le personnel des établissements, pourraient répondre à certains besoins spécifiques grâce à leur expertise en communication, audition et déglutition. Effectivement, en tant que spécialistes de la communication, ils peuvent faciliter les échanges, que ce soit entre la famille et l'utilisateur, entre celui-ci et le personnel soignant, ou encore par l'entremise de moyens technologiques. Ils sont également en mesure de rassurer les résidents sur la situation, mais aussi d'outiller le personnel sur le plan d'une alimentation sécuritaire.

«Nos valeurs de collaboration, d'entraide, de communication et de responsabilité sociale font qu'on ne peut s'exclure à une telle demande d'aide. Il s'agit ici d'apporter un baume à nos aînés», ajoute M. Gallant.

À propos de l'OOAQ

L'OOAQ est un organisme régi par le Code des professions, dont la mission est d'assurer la protection du public au regard du domaine d'exercice de ses membres, soit les troubles de la communication, de la fonction auditive et vestibulaire et de la déglutition. Il est notamment chargé de contrôler l'accès aux professions d'orthophoniste et d'audiologiste, de soutenir le maintien et le développement de la compétence de ses membres et de surveiller leur exercice professionnel. L'OOAQ contribue également à l'amélioration de la qualité de vie de la population québécoise en s'impliquant dans différents dossiers publics en lien avec la santé et l'éducation. Il compte plus de 450 audiologistes et 2900 orthophonistes.

— 30 —

Pour des renseignements supplémentaires ou une demande d'entrevue :

Audrey Mockle

Conseillère en communication, relations médias

OOAQ

Tél. : 514-244-2224

amockle@ooaq.qc.ca